

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 FEVRIER 2010

12/ MODIFICATION DES STATUTS A LA SUITE DES LEVEES D'OPTIONS EFFECTUEES AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Le Président informe les administrateurs que 391.023 options de souscription d'actions ont été levées au cours de l'exercice 2009. Il propose donc au conseil de constater la levée de ces options.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-178 du code de commerce, le Conseil d'administration constatant la levée de 391.023 options de souscription d'actions et par conséquent la création de 391.023 actions nouvelles décide de procéder à la modification de l'article 6 des statuts comme suit

Article 6 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de TRENTE QUATRE MILLIONS NEUF CENT VINGT SIX MILLE SIX CENT VINGT QUATRE EUROS (34.926.624€), divisé en QUATRE VINGT SEPT MILLIONS TROIS CENT SEIZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE (87.316.560) actions de 0,40 € de nominal chacune, entièrement libérées.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Enregistré à SIE D'ISSY-LES-MOULINEAUX
Le 09/03/2010 Bordereau n°2010/303 Case n°10 Ext 3193
Enregistrement 125 € Pénalités
Total liquidé cent vingt-cinq euros
Montant reçu cent vingt-cinq euros
La Contrôleuse

Extrait certifié conforme par
Le Président Directeur Général
M. Hugues LE BRET